

Information  
Sciences  
Archival Copy

10 août 1987

Aperçu des activités du  
Centre de Recherches pour le  
Développement International (CRDI)  
Ottawa, Ontario



Par  
Renald Lafond  
Administrateur de Programme  
Information Scientifique et Technologique

ARCHIV  
LAFOND  
10 2

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une corporation institutée en 1970 par le Parlement du Canada pour encourager et subventionner des recherches techniques et scientifiques réalisées par les pays moins avancés, pour leur propre bénéfice.

Les domaines d'étude auxquels le CRDI prête une aide professionnelle et financière concernent, directement ou indirectement, la vie quotidienne des populations du monde en développement: l'agriculture; l'entreposage; le traitement et la distribution des vivres; la foresterie; les pêches; la zootechnie; l'énergie; les maladies tropicales; l'approvisionnement en eau; les services de santé; l'éducation; la démographie; l'économie; les communications; les politiques urbaines; les politiques scientifiques et technologiques; et les systèmes d'information.

Bien que les fonds du CRDI proviennent totalement d'une subvention du gouvernement du Canada, à qui il doit rendre compte de ses activités chaque année, le Centre est dirigé par un Conseil des gouverneurs international, formé de 21 personnes. Aux termes de sa loi constitutive, le président, le vice-président et 9 gouverneurs doivent être de citoyenneté canadienne; parmi les 10 autres gouverneurs, en fait 6 sont des ressortissants de pays en développement.

Les programmes du CRDI permettent aux pays en développement de renfoncer les capacités scientifiques de leurs institutions et de leurs chercheurs afin qu'ils puissent résoudre leurs propres problèmes. Les chercheurs ont ainsi l'occasion de parfaire leurs connaissances par la réalisation de travaux pratiques ou d'études avancées.

Le CRDI met en évidence le rôle du scientifique dans le développement international et encourage les pays du Tiers-Monde à faire appel aux compétences de leur propre communauté scientifique. La constitution d'une base de recherche locale solide est l'un des plus importants objectifs de la plupart des travaux subventionnés par le CRDI. Les projets de recherche sont proposés, élaborés, dirigés et administrés par les chercheurs du Tiers-Monde dans leurs propres pays, en fonction de leurs propres priorités.

Le CRDI aide à la création et au soutien de réseaux de recherche internationaux qui permettent aux pays en développement de profiter mutuellement de leurs travaux, de mettre leur expérience en commun et d'effectuer des recherches visant un même but. Le CRDI favorise également la collaboration entre les chercheurs des pays en développement et leurs homologues canadiens.

Chaque division de programmes du CRDI affecte des fonds à des institutions de pays en développement (ministères gouvernementaux,

universités, centres de recherche, etc.), à des institutions régionales et internationales et à des instituts de recherche canadiens. Le bénéficiaire doit généralement contribuer à une partie des coûts.

Tous les projets sont examinés par le personnel professionnel du Centre et évalués en fonction de critères tels que:

- **Priorité au développement:** La proposition correspond-elle aux objectifs de développement régionaux et nationaux?
- **applicabilité régionale:** Les résultats et la recherche seront-ils applicables aux conditions de régions ou pays autres que celui où la recherche a été effectuée?
- **Utilité:** La recherche contribuera-t-elle à réduire l'écart entre les divers niveaux de vie ou à rééquilibrer le développement entre les régions rurales et urbaines?
- **Ressources locales:** Le projet fait-il appel aux chercheurs autochtones et utilise-t-il le maximum des ressources locales de la région?
- **Formation:** Le projet débouchera-t-il sur la constitution de chercheurs plus expérimentés et mieux formés et d'institutions de recherche plus efficaces?
- **Sujets:** La recherche entre-t-elle dans les domaines de concentration du CRDI?

Lorsque le CRDI décide d'accorder une subvention à un projet de recherche, il conclut une entente avec une institution du pays en développement intéressé, dans laquelle il est stipulé les objets, les méthodes de recherche, le calendrier des versements et l'échéancier des activités et des rapports sur l'avancement des travaux.

Le CRDI, qui a son siège à Ottawa, a six bureaux régionaux:

- Dakar (sénégal): Afrique centrale et occidentale
- Le Caire (Egypte): Moyen-Orient et Afrique du Nord
- Nairobi (Kenya): Afrique orientale et australe
- Singapour: Asie du Sud-Est, de l'Est et pays du Pacifique
- New Delhi (Inde): Asie du Sud
- Bogota (Colombie): Amérique latine et Antilles

Les spécialistes d'Ottawa et des bureaux régionaux aident les chercheurs à préparer leurs propositions de recherche, assurent le suivi des projets en cours dans leurs régions et établissent la liaison entre Ottawa et les chercheurs et décideurs des pays en développement.

## PROGRAMMES DE RECHERCHE

Le CRDI comprend sept divisions ayant des programmes d'appui à la recherche dans les domaines suivants:

- Sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition
- Sciences de la santé
- Sciences sociales
- Sciences de l'information
- Communications
- Programme de coopération
- Bourses de recherche

### Les Sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition:

Les domaines privilégiés sont: les cultures; les systèmes culturaux; le reboisement dans les zones arides et semi-arides; les ressources vivrières telles que les tubercules, les légumineuses alimentaires et les oléagineux; l'agroforesterie; la polyculture; l'amélioration des pâturages; l'utilisation pour l'alimentation animale des déchets et sous-produits agricoles; les pêches artisanales; la pisciculture et la conchyliculture; les systèmes post-productions, soit la conservation, la transformation, la distribution des récoltes céréalières, fruitières et piscicoles; et les besoins de la ménagère rurale et sa famille.

### Sciences de la santé:

L'assistance de la division est centrée sur la recherche appliquée dans cinq grands secteurs: l'approvisionnement en eau et l'hygiène; la santé maternelle et infantile; les maladies infectieuses et tropicales; l'hygiène du travail et du milieu; et la recherche sur les services de santé. Ce domaine inclut tous les aspects de la recherche sur les systèmes sanitaires tels que la formation du personnel et l'économie de la santé.

### Sciences sociales:

Les travaux subventionnés sont orientés vers l'amélioration de la compréhension des problèmes sociaux et économiques relatifs au développement international, afin d'aider les chercheurs et le décideurs à faire des choix politiques dans plusieurs domaines, notamment l'éducation, la population, la science et la technologie, l'énergie, le développement urbain, l'économie et le développement rural. La division prête également son concours à un nombre restreint d'institutions nationales et régionales du domaine des sciences sociales et à l'étude de problèmes particuliers à certaines régions.

### Sciences de l'information:

Pour un scientifique, l'information s'avère tout aussi indispensable que les subventions. Sans information, ses efforts risquent d'être inutiles, un collègue ayant peut-être déjà réalisé les mêmes expériences. Sans confirmation par d'autres chercheurs, ses découvertes demeurent des opinions. Par ailleurs, l'interaction avec les collègues s'avère très profitable, beaucoup d'importantes contributions scientifiques sont des synthèses de travaux des autres.

Dès le départ, le CRDI a reconnu l'importance de l'information en se dotant d'une Division des sciences de l'information. Cette Division a apporté au fil des ans une contribution capitale dans la mise sur pied de systèmes internationaux d'information scientifique conçus pour servir prioritairement les chercheurs travaillant au bénéfice du Tiers-Monde. Un grand nombre de centres de documentation et de bibliothèques ont aussi reçu l'appui de la Division. Le soutien du CRDI a aussi rendu possible la connection de services nationaux d'information à de grands réseaux internationaux, tout particulièrement, dans le domaine agricole.

L'assistance que la division accorde aux pays en développement intéresse l'établissement de systèmes d'information nationaux et régionaux et l'amélioration de l'infrastructure des bibliothèques à ces niveaux; l'intégration à des réseaux d'information spécialisés (desservant une région ou le monde entier) sur des sujets relatifs au développement, notamment en agriculture, santé, population, industrie, environnement, cartographie et problèmes sociaux; et la création de méthodes et d'instruments d'information. Le Groupe des systèmes informatiques de la division assure des services internes et la diffusion aux pays en développement du MINISIS, logiciel créé par le CRDI. De plus, la division met à la disposition des employés du CRDI, de la communauté de développement canadienne, et des projets subventionnés par le Centre, sa bibliothèque et son unité de microfiches.

Le CRDI a appuyé récemment plusieurs projets en information dans les pays francophones. Par exemples, en Afrique de l'Ouest, la Division des sciences de l'information a récemment accepté d'aider deux autres pays à se relier au système international d'information agricole AGRIS. L'apport de la Division servira à renforcer les infrastructures du Centre national de documentation agricole, au Burkina Faso, et du Centre de documentation du ministère du développement rural, au Sénégal. Les responsables de ces centres disposeront de moyens accrus afin de faire la collecte des documents nationaux traitant d'agriculture, de les cataloguer et de publier des bibliographies. L'information sera diffusée vers les utilisateurs

locaux: décideurs, ingénieurs agricoles, professeurs et étudiants, tout en étant offerte au monde entier via AGRIS. Ce réseau offre l'accès aux bibliographies agricoles de 116 pays membres. En échange, il exige de chaque pays qu'il fournisse au réseau sa bibliographie nationale.

Les pays africains ont confié au Centre régional africain de technologie (CRAT), à Dakar, la mission de promouvoir des techniques appropriées au continent. La Division a accepté d'appuyer le développement du Centre de documentation du CRAT en le dotant entre autres d'un micro-ordinateur et en contribuant à la formation des responsables d'un service question/réponse. Le CRAT pourra ainsi poursuivre la publication de son bulletin de liaison et de son bulletin d'information et créer des bases de données sur les technologies. De plus, des spécialistes évalueront l'utilité d'un accès en mode conversationnel aux bases de données ou informatisées, du Centre de Dakar.

Dans le domaine de l'énergie, la division des sciences de l'information a, entre autres, approuvé le financement d'une base de données informatisées sur les énergies renouvelables au Centre régional d'énergie solaire de Bamako (Mali), en Afrique de l'Ouest.

Très récemment, la Fédération des Chambres de Commerce de l'Afrique Centrale a récemment reçu une subvention du CRDI pour développer ses activités d'information et, jeter les bases de l'établissement d'un réseau d'information entre les Chambres de commerce et d'industrie des pays membres.

### **Communications:**

Les services offerts par cette division comprennent: la publication et la diffusion des résultats des recherches subventionnées par le CRDI, sous forme de monographies ou de films; les affaires publiques et la traduction. La division apporte également son concours aux projets visant à affermir les capacités des institutions de recherche et des médias de communication dans les pays en développement dans la préparation et la diffusion de l'information scientifique et technologique.

### **Bourses de recherche:**

La division offre une aide financière à la formation de jeunes scientifiques, de chercheurs confirmés, d'administrateurs et de planificateurs du Tiers-Monde rattachés à des secteurs qui entrent dans le cadre de division de programmes du CRDI. La priorité va à l'assistance aux chercheurs des pays les moins développés et au perfectionnement professionnel plutôt qu'à la formation de base. De plus, la division aide à la formation de groupes afin d'améliorer la

compétence individuelle en administration, recherche, technologie, par des cours pratiques qui ne mènent pas à l'obtention d'un diplôme. Une partie des crédits de la division sert à encourager l'engagement de jeunes chercheurs canadiens dans les domaines scientifiques dont s'occupe le CRDI et à les sensibiliser aux problèmes des pays en développement. Ces candidats au doctorat vont effectuer des études, des recherches ou des stages dans des pays en développement.

**Programme de coopération:**

La très grande majorité des travaux de recherche financés par le CRDI est conçue et réalisée par des scientifiques du Tiers-Monde. Ces derniers prennent en main toutes les étapes de la recherche, de la formulation de la requête jusqu'à la rédaction du rapport final, en passant par les études sur le terrain et la gestion des fonds. Les dirigeants du CRDI demeurent en effet convaincus que la meilleure façon de renforcer le potentiel scientifique et technique du Tiers-Monde consiste à donner l'occasion à ses chercheurs d'acquérir plus d'expérience.

Il n'en demeure pas moins qu'il existe une énorme masse de connaissances disponibles dans les pays industrialisés susceptible d'être utiles aux pays en développement. C'est pourquoi, en 1981, le CRDI a mis sur place une Division des programmes de coopération dont tous les projets sont réalisés conjointement par au moins une institution canadienne et une institution d'un pays en développement. Les requêtes doivent quand même provenir d'institutions du Tiers-Monde qui ont décidé de demander l'apport d'un partenaire canadien.

Le budget additionnel accordé par le gouvernement du Canada pour les programmes de coopération est divisé en deux parties sensiblement égales: une partie gérée par les autres divisions du CRDI et une partie entièrement gérée par la Division des programmes de coopération. Les fonds de cette seconde tranche servent à financer des projets dans des domaines non traditionnellement couverts par les autres division du CRDI. En pratique, la Division des programmes de coopération a créé deux nouveaux programmes: sciences de la terre et technologie pour les entreprises locales.

Pour les administrateurs des programmes de coopération, il n'est pas question de mettre l'accent sur le transfert de technologies canadiennes vers le Tiers-Monde. Leur objectif est de financer d'authentiques projets de recherche où les partenaires canadiens et étrangers trouveront ensemble quelques chose de nouveau. C'est un transfert de connaissances, non de recettes, que veut encourager le CRDI.

Certains projets ont été développés en coopération avec des institutions francophones au Canada. Par exemple, en Afrique de l'Ouest, comme sur les autres continents, de nombreuses villes puisent une grande partie de leur eau dans leur sous-sol. Les citoyens de Dakar, capitale du Sénégal, pensent surtout à la conduite qui apporte l'eau du lac de Guiers, situé à 250 km au Nord de la ville, lorsqu'ils s'inquiètent de leur approvisionnement en eau potable. Pourtant, 83% des besoins en eau de la région dakaroise sont satisfaits à partir de forages et de puits creusés dans six formations aquifères situées juste en dessous ou aux environs de Dakar. Un tiers environ de ces débits provient de deux nappes justes à l'extrémité de la presqu'île au bout de laquelle est construite la ville. C'est dire que l'eau de la mer n'est jamais très loin. Si les nappes d'eau douce sont surexploitées, des intrusions d'eau salée risquent de contaminer irrémédiablement des aquifères. Au département de géologie de l'Université Laval, à Québec, des ingénieurs ont mis au point un modèle informatique qui sera appliqué aux nappes acquifères déjà étudiées par les spécialistes du département de géologie de l'Université de Dakar. Ensemble, les deux universités créeront des modèles informatiques permettant de prédire l'évolution des infiltrations salines en fonction de divers schémas d'exploitation.

Les documents d'archive contiennent d'importantes informations utiles aux chercheurs, mais dans les zones tropicales, les documents sont détruits à une vitesse alarmante par les insectes et le climat. Malheureusement, il y a pénurie d'experts de la conservation, de la restauration et de la reprographie de documents de valeur. Un projet actuellement en cours permettra de former trois Sénégalais des Archives nationales du Sénégal aux Archives publiques du Canada, à Ottawa. Ils retourneront au Sénégal où ils créeront un programme d'enseignement des techniques de sauvegarde et de la restauration des archives.

En Haïti, les bibliothèques et les centres de documentation, même celles et ceux que des programmes d'aide ont permis de doter en livres et documents, ne sont pas exploités comme ils le pourraient faute de personnel spécialisé. Il est donc urgent de donner aux responsables des centres d'information la possibilité de se perfectionner. Un projet financé par la division des sciences de l'information créera un programme de coopération Haïti-Canada pour former 15 personnes non spécialisées, travaillant déjà dans des bibliothèques haïtiennes, aux nouvelles techniques de la documentation. Ce projet sera réalisé en coopération avec le Collège Lionel Groux.

D'autres projets ont été développés entre des institutions de pays en voie de développement et des institutions canadiennes francophones notamment avec des départements de l'Université Laval, de l'Université de Montréal et de l'Université de Sherbrooke. D'autres projets sont présentement en cours de développement avec d'autres institutions.

En plus, dans le cadre de la réalisation des projets, des consultants sont parfois requis où des visites et stages de formation du personnel sont prévus. L'expertise canadienne française est souvent utilisée tant par le recrutement de consultants canadien que par l'organisation de stages de formation au Canada.

Il reste que c'est à la demande des institutions des pays en voie de développement que le CRDI finance des consultants et des projets en coopération avec des institutions canadiennes et que notre priorité est de favoriser la coopération sud-sud en essayant d'abord d'identifier des experts d'autres pays du Tiers-Monde.